

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'avoir l'occasion d'examiner certains des points abordés dans la motion à l'étude cet après-midi, ce qui me permettra de répondre à certains des arguments avancés à ce sujet.

Je dois convenir que des problèmes très graves découlent de la baisse des recettes brutes provenant d'une denrée quelconque, notamment lorsque celle-ci domine toute notre économie agricole comme c'est le cas des grains. Il y a eu une baisse manifeste des recettes l'an dernier, 1969-1970, comme l'indiquent les dernières statistiques complètes, par rapport à certaines années récentes, plus particulièrement les cinq précédentes. C'est ce qui explique certains des problèmes mentionnés par le député en ce qui concerne le montant du revenu agricole net des producteurs. Certes, la demande de ces produits a diminué sur les marchés internationaux mais, parallèlement, les coûts de production n'ont pas baissé. Je suis le premier à reconnaître que telle est bien la situation que nous connaissons depuis environ deux ans.

Le Canada n'est pas le seul pays à se trouver dans une situation de ce genre. Personne ne contestera, je pense, qu'en traitant sur un marché international ou de nombreux pays se font concurrence sur les prix et les volumes associés à ce marché, les comparaisons entre ces pays sont valables. Comme les députés le savent, la campagne agricole dépasse dans une certaine mesure l'année civile et, en ce qui concerne le Canada, entre 1969 et 1970 les recettes brutes en espèces sont passées de 4,192 millions à 4,166 millions de dollars, soit une baisse de 26 millions, c'est-à-dire une proportion infime. Je reconnais que la baisse dans le secteur des grains a été plus considérable que pour l'ensemble des ventes de denrées agricoles. Dans certains secteurs de l'économie agricole, on a effectivement enregistré une hausse entre 1969 et 1970.

Comme je viens de le dire, nous devons établir des comparaisons. L'Australie, par exemple, attache, elle aussi, une très grande importance aux débouchés internationaux en ce qui concerne sa production de grains. Les députés conviendront certainement que ce pays est peut-être celui qui présente le plus de points communs avec le Canada. Plus de 50 p. 100, voire 75 à 80 p. 100 de sa production céréalière sont écoulés sur les marchés mondiaux, soit sensiblement le même pourcentage que chez nous. Il importe que nous établissions des comparaisons avec des pays dont la situation offre les mêmes caractéristiques. En Australie, l'ensemble des recettes en espèces a diminué en 1969-1970, passant d'un milliard 50 millions de dollars à 890 millions de dollars. Nous avons, bien sûr, affaire ici à une situation très difficile découlant d'une offre surabondante par rapport à la demande réelle sur le marché mondial des céréales. Les cultivateurs canadiens ont subi les contrecoups de cette situation, mais ils n'ont pas été les seuls.

Je voudrais passer à l'étape suivante que j'estime importante, monsieur l'Orateur. Un gouvernement fédéral comme le nôtre, au Canada, a certainement un rôle utile à jouer en pareilles circonstances. En 1969-1970, le Trésor fédéral a infusé dans l'économie grainetière 66.3 millions de dollars en vertu de la loi sur les réserves provisoires de blé, environ 12 millions en vertu de celle sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies—simple-

[M. l'Orateur suppléant.]

ment pour le paiement des intérêts de ce montant—57 millions en vertu du programme de conversion des emblavures, 6 millions pour payer l'intérêt des ventes à crédit, environ 73 millions pour l'achat d'aide alimentaire dans ce secteur de notre économie agricole, et 1.1 million en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, ce qui donne un total d'environ 215 millions de dollars cette année-là. Même si une partie de cette somme a été versée au premier semestre, je n'irais pas jusqu'à dire que ces 215 millions comblent l'écart entre les recettes brutes des cultivateurs de 1963 à 1968 et celles de l'année en cause. Ces années avaient été les meilleures en termes de recettes totales, car les cultivateurs n'avaient jamais retiré autant de la vente du grain. Nous devons toutefois convenir, selon moi, que ce montant a contribué pour une bonne part à l'allègement de ce que l'on considérerait comme une situation très difficile pour les cultivateurs.

J'espère que mon collègue, le ministre de Saskatoon-Humboldt, interviendra plus tard dans le débat et qu'il nous parlera de certains de nos autres programmes qui visent à remédier à la situation. S'il ne pouvait y participer ou s'il devait prendre part à une autre très importante discussion à l'un des comités, j'aimerais souligner brièvement que depuis la fin de la période pour laquelle nous possédons ces statistiques, nos exportations ont sensiblement augmenté. Nous prévoyons que le volume de toutes nos céréales exportées durant la présente campagne agricole, qui a débuté il y a plus de dix mois, égalera et, de fait, dépassera le record antérieur de 685 millions de boisseaux enregistré pendant l'année-récolte 1963-1964. Ainsi, les exportations d'orge et de colza atteindront un sommet sans précédent et celles du blé seront les plus élevées dans nos annales, à l'exclusion des trois années exceptionnelles de 1964 à 1967.

Nous devons en tenir compte. Il nous faut en outre considérer si l'initiative du gouvernement et des mandataires qui s'occupent de la vente des céréales sur le marché international a effectivement contribué à raffermir le marché. On pourrait montrer assez clairement que le programme LIFT et la réduction des emblavures en Australie et aux États-Unis, ont engendré la situation actuelle alors que les perspectives de commercialisation de cette céréale sont beaucoup plus brillantes. Personne ne peut prévoir le nombre d'années ou de mois qu'il en sera ainsi, mais telle a été l'histoire de l'industrie des céréales pour le Canada. Nous savons fort bien que non seulement dans le secteur des céréales, mais dans celui d'autres denrées agricoles, nous possédons maintenant la technologie et les ressources en sol pour surproduire presque chaque denrée possible à très brève échéance. En fait, monsieur l'Orateur, nous nous exposons à une surproduction simultanée de toutes ces denrées si nous y appliquons ces techniques de production. Nous espérons obtenir à l'avenir de bien meilleurs résultats.

• (2.20 p.m.)

Le temps réservé à ce débat étant limité, je voudrais passer à d'autres questions, dont une en particulier qui a été traitée par quelques députés. Il s'agit du rendement de l'agriculteur canadien. Je conviens, comme je l'ai dit maintes fois, que la preuve de son efficacité n'est plus à